

**Pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires  
Contre sa mise en place à la rentrée 2014  
Adresse à Monsieur/Madame le maire de la commune**

---

► **Parce que cette réforme des rythmes scolaires** qui prétend s'attaquer à la fatigue des enfants **ne répond en rien à ce qui fatigue réellement les élèves** :

- Des classes surchargées et une situation qui ne va pas s'améliorer avec la pénurie de créations de postes à la prochaine rentrée
- Des élèves handicapés ou en grande difficulté intégrés par défaut dans les classes ordinaires au lieu d'être pris en charge dans des classes ou établissements spécialisés
- Des enseignants spécialisés dans l'aide et la prévention de la difficulté scolaire (RASED) dont les postes ont été supprimés ces cinq dernières années et qui n'ont pas été remplacés

► **Parce que nous refusons la dégradation des conditions de scolarisation et d'apprentissage des élèves**, dégradation dont les élèves les plus en difficulté sont les premières victimes.

► **Parce que nous nous opposons à cette réforme** qui, en territorialisant l'école, détruit l'école de la république, l'école communale, instaure l'inégalité des droits.

► **Parce que nous revendiquons que le décret sur les rythmes scolaires soit abrogé** et qu'il soit procédé à une véritable remise à plat qui doit commencer par l'ouverture de négociations sur la base des revendications des personnels et des besoins des élèves.

► **Parce que nous, enseignants, agents territoriaux et ATSEM, nous refusons la dégradation de nos conditions de travail** et de celle des élèves qui découleraient de sa mise en place.

► **Parce que cette réforme aurait inévitablement des conséquences financières pour les communes** qui devraient soit faire payer les activités ou augmenter les impôts locaux.

**Sachant qu'à ce jour, 1733 communes(\*) refusent d'appliquer la réforme à la rentrée 2014**, dont Les Pennes Mirabeau, Fos, Marignane, Mollégès, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis... dans notre département, que 600 maires(\*) font d'ores et déjà partie d'un collectif de maires ne voulant pas mettre en place la réforme.

\*Source : <http://vigilance-rs.clicforum.fr/t604-Liste-des-communes-qui-refusent-d-appliquer-la-r-forme-des-rythmes-scolaires.htm>.

**Enseignants, agents territoriaux, ATSEM, nous demandons à Monsieur/Madame le maire de la commune de .....**  
**de soutenir nos revendications en ne mettant pas en œuvre ce décret**  
**et en faisant voter une délibération en ce sens au conseil municipal.**

NOM Prénom	Ecole	Qualité	Syndiqué(e)	Signature